

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE PADOUE

SÉANCE DU  
6 JUIN 2017

Procès-verbal de la séance régulière du Conseil Municipal, tenue le  
6 JUIN 2017, en la salle municipale à 20.00 heures.

1. OUVERTURE ET PRÉSENCES

Sont présents :

Monsieur	Gilles Laflamme	maire
Madame	Réjeanne Ouellet	Conseillère siège N° 1
Madame	Clémence Lavoie	Conseillère siège N° 2
Monsieur	Gilbert Rioux	Conseiller siège N° 3
Monsieur	Marc Desrosiers	Conseiller siège N° 4
Monsieur	François Doré	Conseiller siège N° 5
Monsieur	Bertrand Caron	Conseiller siège N° 6

Le tout formant quorum sous la présidence de monsieur Gilles Laflamme, maire, ouvrant la séance par un mot de bienvenue.

Line Fillion, directrice générale et secrétaire-trésorière est aussi présente.

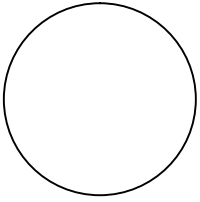
La séance est déclarée ouverte à 20:00 heures.

2. MOT DE BIENVENUE ET PRIÈRE

Monsieur le Maire souhaite la bienvenue à tous et une prière est faite.

3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Présences
2. Mot de bienvenue et prière
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Lecture et adoption du procès-verbal du 9 mai  
Suivi au procès-verbal
5. Lecture et adoption des comptes présentés
6. Information du maire et des conseillers
7. Avis de motion: règlement 236-2017 en matière de  
prévention incendie
8. Dépôt du rapport du comité d'analyse pour le soutien aux  
organismes
9. Exclusion de la gestion de l'ordre de toute renégociation de  
l'ALÉNA
10. Projet de loi 122
11. Colloque de zone
12. Employé pour aider lors de travaux ou vacances de  
l'employé municipal
13. Vacances
14. Peinture du camion
15. Achat de l'unité de service incendie de Price
16. Réparer l'accotement du chemin Kempt Sud
17. Asphalte chemin Kempt Sud
18. Affaires diverses :
  - A) Bacs à fleurs
  - B) Pancartes de signalisation
19. Période de questions
20. Levée de la séance



01-06-06-2017

Il est proposé par madame Réjeanne Ouellet et résolu à l'unanimité des membres présents d'accepter l'ordre du jour tout en le laissant ouvert.  
ADOPTÉ

4. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

02-06-06-2017

Il est proposé par monsieur Marc Desrosiers que le procès-verbal de la séance régulière soit et est adopté.  
ADOPTÉE

Le suivi au procès-verbal est fait par Monsieur le Maire.

5. LECTURE ET ADOPTION DES COMPTES

03-06-06-2017

Il est proposé par monsieur François Doré, et résolu à l'unanimité que les comptes présentés soient acceptés et que la secrétaire-trésorière soit autorisée à en faire le paiement pour un total de 36 468.92 \$  
ADOPTÉE.

6. INFORMATIONS DU MAIRE ET DES CONSEILLERS

Monsieur le Maire fait un résumé du courrier reçu ainsi que des réunions auxquelles il a assistée.

7. AVIS DE MOTION: RÈGLEMENT 236-2017 EN MATIÈRE DE PRÉVENTION INCENDIE

AVIS DE MOTION

Un avis de motion est donné par madame Clémence Lavoie pour le règlement 236-2017 en matière de prévention incendie.

8. DÉPÔT DU RAPPORT DU COMITÉ D'ANALYSE POUR LE SOUTIEN AUX ORGANISMES

La directrice générale lit et dépose le rapport du comité d'analyse suite au dépôt des trois projets qui ont été reçus par le comité d'analyse.

04-06-06-2017

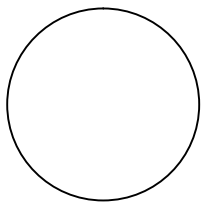
Il est proposé monsieur François Doré et résolu à l'unanimité:

D'accorder les montants proposé aux organismes tel que soumis par le comité d'analyse. Un montant de 75 % du projet sera donné au courant du mois et le 25 % restant lors du dépôt du rapport final.  
ADOPTÉE.

9. EXCLUSION DE LA GESTOIN DE L'OFFRE DE TOUTE RENÉGOCIATION DE L'ALÉNA

05-06-06-2017

**CONSIDÉRANT** que le secteur laitier québécois est un moteur économique pour l'ensemble des régions du Québec, en générant quelque 82 000 emplois directs et indirects et 1,3 milliards de dollars en contribution fiscale;  
**CONSIDÉRANT** que, lors d'une conférence de presse tenue au Wisconsin le 18 avril dernier, le président américain, Donald Trump, a accusé le secteur laitier canadien de faire du tort aux producteurs américains qui vendaient du lait diafiltré au Canada, en prétextant que le Canada avait des pratiques commerciales déloyales avec la nouvelle classe d'ingrédients laitiers qui vient d'être mise en place;



**CONSIDÉRANT** que le président Trump avait préalablement indiqué sa volonté de renégocier l'Accord de libre-échange nord-américain (ALÉNA);

**CONSIDÉRANT** que l'ALÉNA exclut le secteur laitier canadien de toutes concessions de marché supplémentaire que celles prévues par l'Accord sur l'agriculture de l'Organisation mondiale du commerce (OMC);

**CONSIDÉRANT** que, malgré cette exclusion, depuis l'entrée en vigueur de l'ALÉNA, les importations de produits laitiers des États-Unis au Canada sont passées de 24 000 tonnes, d'une valeur de 50 millions de dollars, à plus de 177 000 tonnes, valant plus d'un demi-milliard de dollars et représentant les trois quarts de l'ensemble des importations canadiennes de produits laitiers;

**CONSIDÉRANT** que l'inclusion de la gestion de l'offre dans les négociations de l'ALÉNA ouvrirait la porte à de nouvelles concessions de marché et causerait des pertes de revenus et d'emplois, ce qui serait dommageable pour le secteur laitier mais aussi pour les collectivités rurales de partout au Québec et au Canada;

**CONSIDÉRANT** que tous les pays ont des politiques agricoles et des secteurs sensibles à préserver dans le cadre de leurs relations commerciales;

**CONSIDÉRANT** que la gestion de l'offre est un modèle agricole légitime qui permet aux producteurs de tirer un juste revenu du marché, sans subvention, tout en apportant des retombées positives pour l'ensemble de la société, tant au plan social et de la sécurité alimentaire qu'au plan économique;

**CONSIDÉRANT** que la gestion de l'offre assure aux consommateurs un panier de produits laitiers de grande qualité à un prix qui se compare avantageusement à celui payé ailleurs dans le monde;

**CONSIDÉRANT** que, tant le gouvernement du Québec que celui du Canada ont, à de multiples occasions, au cours des dernières années, réitéré leur appui à la gestion de l'offre;

***Pour toutes ces raisons***

Il est proposé par monsieur Gilbert Rioux;

Et résolu à l'unanimité, que le conseil municipal de Padoue :

***Demande au gouvernement du Canada :***

- D'exclure la gestion de l'offre de toute renégociation de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALÉNA) afin de s'assurer que préserver intégralement la gestion de l'offre.

ADOPTÉE.

10. PROJET DE LOI 122

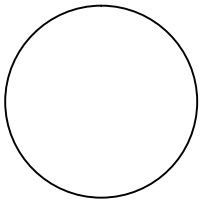
06-06-06-2017

**CONSIDÉRANT** que le dépôt du projet de loi no 122 s'inscrit dans la volonté du gouvernement du Québec de transformer en profondeur sa relation avec le milieu municipal en reconnaissant les municipalités locales et les MRC comme de véritables gouvernements de proximité;

**CONSIDÉRANT** qu'avec le projet de loi no 122, le gouvernement doit ouvrir une nouvelle ère de collaboration entre deux réels paliers de gouvernement;

**CONSIDÉRANT** que donner plus d'autonomie et plus de pouvoirs aux municipalités locales et aux MRC du Québec sera déterminant pour l'avenir non seulement du milieu municipal, mais aussi, pour le futur des régions du Québec;

**CONSIDÉRANT** que le projet de loi no 122 fait suite à des revendications de la FQM depuis plus de 30 ans; **CONSIDÉRANT** que la FQM est globalement satisfaite du contenu du projet de loi no 122, même si certains amendements pourraient être apportés afin d'en bonifier la portée;



**CONSIDÉRANT** que les élections municipales auront lieu le dimanche 5 novembre 2017;

**Il est proposé par : madame Réjeanne Ouellet**

**Et résolu à l'unanimité:**

**DE DEMANDER** aux membres de la Commission de l'aménagement du territoire de l'Assemblée nationale du Québec d'accélérer l'étude détaillée du projet de loi no 122;

**DE DEMANDER** qu'à la suite de l'étude détaillée, les membres de l'Assemblée nationale du Québec adoptent rapidement le projet de loi no 122 afin que celui-ci entre en vigueur avant les élections municipales prévues le dimanche 5 novembre 2017.

ADOPTÉE

11. COLLOQUE DE ZONE

07-06-06-2017

Il est proposé par monsieur Marc Desrosiers et résolu à l'unanimité:

D'autoriser la directrice générale a assister au colloque de zone de l'ADMQ au montant de 75.00 \$ pour la journée.

ADOPTÉE

12. EMPLOYÉ POUR AIDER LORS DE TRAVAUX OU VACANCES DE L'EMPLOYÉ MUNICIPAL

08-06-06-2017

Il est proposé par monsieur Gilbert Rioux et résolu à l'unanimité:

D'engager messieurs Rock Bérubé et/ou Marcel Boucher pour la saison estivale pour aider l'employé municipal lors de travaux ou lors de ses vacances.

ADOPTÉE.

13. VACANCES

Jonathan Boucher : semaine du 18 au 27 juin 2017.

Line Fillion : semaine du 9 au 15 juillet 2017.

14. PEINTURE DU CAMION

09-06-06-2017

Il est proposé par monsieur François Doré et résolu à l'unanimité:

De faire peindre la boîte et le frame du camion par Garage Denis Sheehy Inc. d'Amqui.

ADOPTÉE.

15. ACHAT DU CAMION UNITÉ DE SERVICE INCENDIE DE PRICE

10-06-06-2017

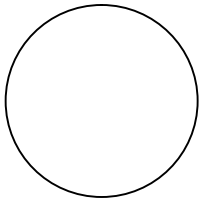
Considérant que la municipalité de Price va faire l'acquisition d'un camion "unité d'urgence" pour le service incendie;

Considérant que les municipalités de Price, Grand-Métis et Saint-Octave vont payer leur quote-part au complet sans emprunt;

Il est proposé par monsieur Marc Desrosiers et résolu à l'unanimité:

Que la municipalité de Padoue paie également sa quote-part au complet en 2017, soit 9.88 % pour un montant d'environ 13 600 \$.

ADOPTÉE.



11-06-06-2017

16. RÉPARER L'ACCOTEMENT CHEMIN KEKMPT SUD

Il est proposé par monsieur Gilbert Rioux et résolu à l'unanimité:  
De réparer l'accotement du chemin Kempt Sud aux endroits nécessaires.  
ADOPTÉE

12-06-06-2017

17. ASPHALTE CHEMIN KEMPT SUD

Il est proposé par madame Réjeanne Ouellet et résolu à l'unanimité:  
  
Qu'étant donné que la municipalité de St-Moise font faire des travaux d'asphaltage près de notre municipalité, de faire asphalter à l'endroit qui avait été coupé l'an passé pour réparer le ponceau.  
ADOPTÉE.

18. AFFAIRES DIVERSES:

A) BACS FLEURS

On attend les soumissions.

B) PANCARTES DE SIGNALISATOIN

13-06-06-2017

Il est proposé par monsieur François Doré et résolu à l'unanimité:

De faire l'achat de 5 pancartes de signalisation soit : Cul de sac, Route fermée, McNider, une flèche, Attention (ou ralentir).  
ADOPTÉE.

19. PÉRIODE DE QUESTIONS

La période de questions est respectée pour les contribuables présents.

20. LEVÉE DE LA SÉANCE

14-06-06-2017

Il est proposé par monsieur Bertrand Caron et résolu à l'unanimité que la séance présente soit et est levée à 21:15 heures.  
ADOPTÉE.

Le maire reconnaît, en signant le procès-verbal, qu'il signe en même temps toutes et chacune des résolutions.

SIGNÉ : \_\_\_\_\_  
Gilles Laflamme, maire

SIGNÉ : \_\_\_\_\_  
Line Fillion, dir. gén. et sec. trés

Procès-verbal signé par monsieur Gilles Laflamme, maire le 8 juin 2017.